

# Dans le port les bateaux école suivent la bonne conduite

Passer le permis bateau est possible dans le bassin nazairien. Présentation d'une formation méconnue et pourtant à la portée de tous.

Qu'ils soient vacanciers ou Nazairiens, nombreux sont chaque année les mordus de navigation désirant passer le permis bateau. Bien loin des mois de travail nécessaires pour l'obtention des permis routiers, voiture ou moto, quatre jours mélangeant théorie et pratique dans le port de Saint-Nazaire suffisent pour obtenir le sésame permettant de naviguer en mer ou sur les rivières. C'est Abécédaire bateau école qui dispense cette formation à Saint-Nazaire. Julien Daniel et Hervé Jousset, ont créé l'entreprise il y a cinq ans, avant tout guidés par l'envie de



*Quatre jours suffisent pour passer son permis bateau*

partager leur savoir avec des novices. Ceux-ci ont entre 16 et 80 ans et sont, à défaut de connaissances, dotés d'une très forte motivation. En effet il faut avoir 16 ans le jour de passage de l'examen. La plupart des candidats ne connaissent souvent rien à la mer quand ils s'inscrivent. " Ils viennent pour apprendre à naviguer mais aussi pour découvrir les règles de sécurité. "

" Il veulent aussi découvrir l'univers maritime " indique Hervé Jousset. Alors que sur la route, la répression fait rage, qu'en est-il des risques encourus par des mauvais pilotes ? " Le permis bateau est en théorie valable à vie, il est cependant possible de le perdre pour des raisons similaires au permis voiture: vitesse excessive, alcoolémie, non respect des règles de priorité..."

Pour les sceptiques, il faut savoir que tous les jours, il y a lieu de nombreux contrôles effectués par de multiples administrations : affaires maritimes, gendarmerie maritime ou encore les douanes. \* Piloter un bateau est à la portée de n'importe qui mais il faut savoir rester prudent » Comme sur la route finalement..